

11.02.2009 – 18:10 Uhr

eonomiesuisse - Mesures conjoncturelles modérées, typiquement suisses / A propos de la décision du Conseil fédéral concernant la deuxième étape des mesures conjoncturelles

Zürich (ots) -

Contrairement à d'autres pays, le Conseil fédéral ne fait pas d'annonces pompeuses, mais propose des mesures concrètes et réalistes. eonomiesuisse soutient son approche progressive : Des mesures visant à stabiliser la conjoncture sont mises en oeuvre lorsque la situation conjoncturelle le requiert. En raison du recul de la demande sur les marchés mondiaux, la Suisse est aux prises avec une récession importée. Dans ce contexte, eonomiesuisse soutient le renforcement de la garantie contre les risques à l'exportation, car elle bénéficie aux entreprises exportatrices, particulièrement touchées. La prolongation de la durée du chômage partiel de 12 à 18 mois est également pertinente.

Comme la Confédération, eonomiesuisse est d'avis que la demande intérieure diminuera également au second semestre et qu'il serait donc judicieux de lancer dès maintenant la deuxième étape du programme conjoncturel. Afin d'éviter la création de déficits structurels, il est important de respecter le frein à l'endettement en 2009, malgré les dépenses supplémentaires qui avoisineront 700 millions de francs.

Le Conseil fédéral propose des projets concrets qui, pour la plupart, peuvent être réalisés cette année. D'une manière générale, il est juste de privilégier les investissements aux dépenses de consommation. Même si l'orientation générale est bonne, il convient néanmoins de soumettre les différentes mesures à un examen critique, en particulier quand il s'agit de dépenses supplémentaires et non de mesures anticipées. La promotion des investissements privés dans le domaine de l'énergie, par exemple, (énergie photovoltaïque ou remplacement du chauffage électrique) pose aussi problème, car elle serait accompagnée d'effets d'aubaine considérables.

Au vu de la situation conjoncturelle, il apparaît approprié de mettre en route sans tarder la compensation de la progression à froid et la réforme de l'imposition des familles, afin que les allègements fassent rapidement effet. Il convient en outre de reporter à des jours meilleurs l'augmentation prévue de la TVA en faveur de l'AI.

eonomiesuisse soutient le Conseil fédéral dans son refus de précipiter des décisions quant à des mesures supplémentaires en faveur de la conjoncture. D'ici au mois de juin en effet, il devrait être possible de mieux se rendre compte si 2010 verra ou non une embellie conjoncturelle.

Contact:

Rudolf Minsch, téléphone 044 421 35 34
rudolf.minsch@eonomiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100577593> abgerufen werden.